

Public concerné

Maîtres d'ouvrages occasionnels : chefs d'entreprises, chefs de projets, responsables HSE, assistants à maîtres d'ouvrages.

Objectifs de la formation

- Identifier le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage (MOA) en matière de prévention des risques professionnels.
- Identifier les étapes d'une démarche de conception.
- Repérer les points clés à intégrer dans le programme établi à l'attention du maître d'œuvre (MOE).

Contenu de la formation

- Les exigences réglementaires qui s'appliquent au MOA en matière de prévention des risques professionnels lors de la conception des lieux de travail.
- Les fondements et les étapes d'une démarche de conception réussie.
- Les 10 points clés permettant de réussir son projet de conception.
- Les incitations financières du réseau Assurance-Maladie / Risques professionnels.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés didactiques.
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.

Durée

1 jour soit 7 heures

Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants